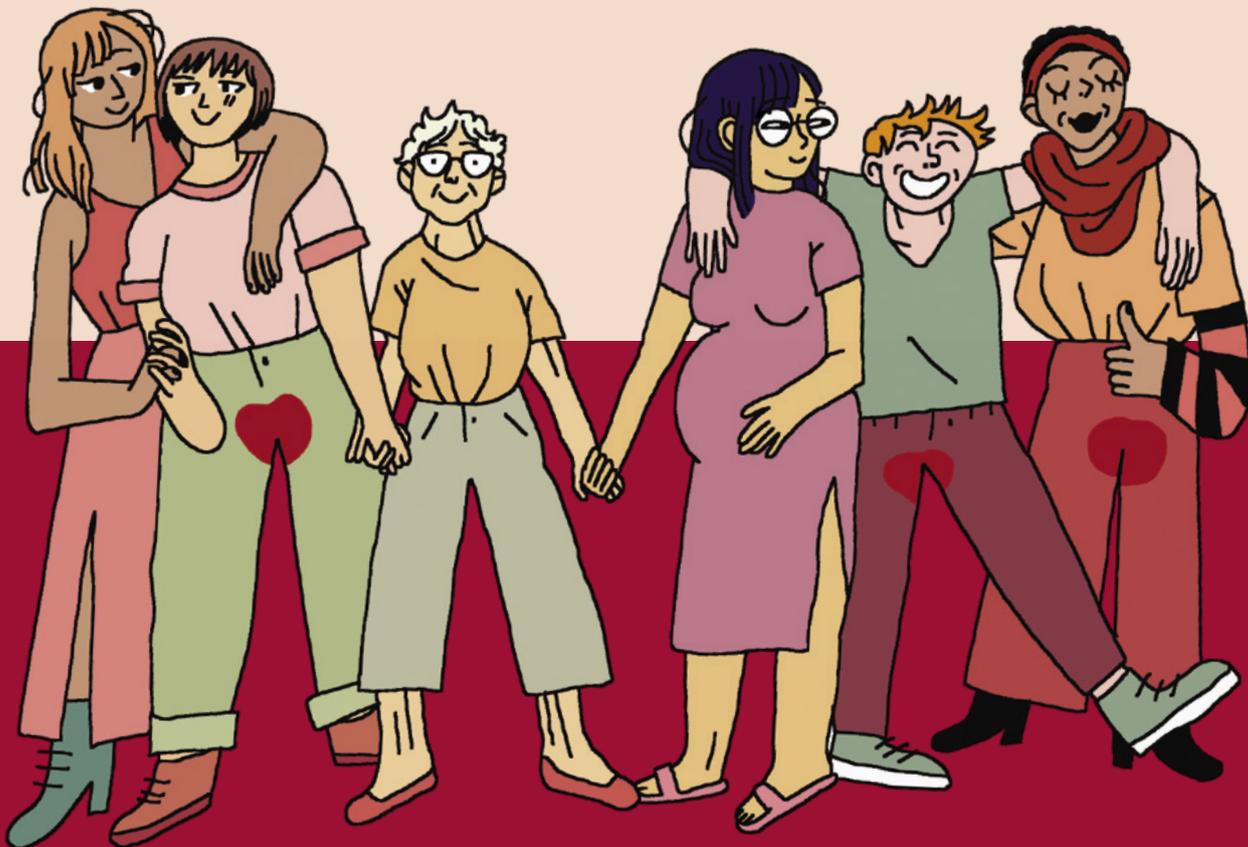




SANG POUR SANG RÈGLES

DOSSIER D'ACCOMPAGNEMENT DE L'EXPOSITION
À DESTINATION DES PROFESSIONNEL·LES



Les règles, c'est banal ! Et si on en parlait ?



PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

Le Centre Hubertine Auclert a conçu l'exposition « Sang pour sang règles ». Cette exposition est composée de douze panneaux contenant des illustrations de Mirion Malle, des anecdotes, un quizz, des chiffres et des QR codes qui permettent d'accéder à des contenus bonus, pour tout comprendre sur les règles et déconstruire les idées reçues à ce sujet.

LES TITRES DE CHAQUE PANNEAU :

- / Panneau introductif
- / C'est quoi les règles ?
- / Le cycle menstruel
- / Avoir ses règles : quelles sensations ?
- / Gérer les sensations et les douleurs
- / Quand n'a-t-on pas ou plus ses règles ?
- / « Celles dont on ne doit pas prononcer le nom »
- / Quelques idées reçues sur les règles
- / Info ou intox ?
- / Les protections menstruelles : l'embaras du choix !
- / La précarité menstruelle
- / Quizz

Autrices	Centre Hubertine Auclert, Mirion Malle, Stéphanie Poche
Année	2021
Dimensions	60x80 cm
Type d'accrochage	œillets
Conditionnement	à rouler dans un sac en tissu
Public ciblé	adolescence, professionnel·les de l'éducation, de la santé
Nombre de panneaux	12
Poids	5 kg

POUR ACCOMPAGNER CETTE EXPOSITION, NOUS VOUS PROPOSONS DANS CE DOSSIER DES ÉLÉMENTS PERMETTANT :

- / de comprendre les enjeux liés aux règles, en particulier pour les jeunes ;
- / d'amorcer une réflexion en milieu scolaire sur ces enjeux, en les reliant à un contexte global d'actions contre les inégalités et le sexisme.

SANG POUR SANG RÈGLES
Illustration de Mirion Malle
En partenariat avec le Centre Hubertine Auclert

C'EST QUOI LES RÈGLES ?
Les règles sont un écoulement de sang par le vagin, qui se produit tous les mois environ. Elles marquent le début du cycle menstruel : la période entre le premier jour des règles et le premier jour des règles suivantes. Le cycle menstruel dure en moyenne 28 jours, il est différent pour chaque personne et peut varier.

LE CYCLE MENSTRUEL
Les règles reviennent environ tous les 28 à 35 jours, mais il y a une marge de 7 jours. Elles marquent le début du cycle menstruel : la période entre le premier jour des règles et le premier jour des règles suivantes. Le cycle menstruel dure en moyenne 28 jours, il est différent pour chaque personne et peut varier.

AVOIR SES RÈGLES QUELLES SENSATIONS ?
Tout le monde ressent pas toujours le même confort par des douleurs et symptômes, mais tous à quel point c'est gênant quand on a ses règles.

GÉRER LES SENSATIONS ET LES DOULEURS
Comment gérer ces douleurs ? On peut prendre soin de soi : utiliser une bouillotte (chaud ou froid), boire de l'eau, se reposer, faire de la gymnastique douce, etc.

QUAND N'A-T-ON PAS OU PLUS SES RÈGLES ?
Au cours d'une vie, les règles ont lieu environ 400 à 500 fois. Mais il peut arriver qu'on n'ait pas ses règles, cela s'appelle l'aménorrhée. On peut être en aménorrhée pour plusieurs raisons.

CELLES DONT ON NE DOIT PAS PRONONCER LE NOM
Ce tableau se traduit par de nombreuses idées reçues qui dévalorisent le corps et ses règles.

QUELQUES IDÉES REÇUES
« Tu as ses règles, tu es une femme mûrissante ! »
« Tu es les règles, tu es une femme malade ! »

INFO OU INTOX ?
Peut-on tomber enceinte quand on a ses règles ?
On peut tomber enceinte pendant ses règles, si on ne prend pas une contraception continue fiable, stable, sûre et utilisée dès le début de la vie sexuelle.

LES PROTECTIONS MENSTRUELLES : L'EMBARRAS DU CHOIX !
En fonction de vos préférences, de vos envies, du programme de la journée, du moment du cycle, choisissez celles qui vous conviennent le mieux.

LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE
Lorsqu'on manque de moyens pour acheter des protections menstruelles et donc que l'argent est un problème, on parle de précarité menstruelle.

QUIZZ
Maintenant que vous êtes incollable sur le sujet des règles, sautez-vous trouver les bonnes réponses !

LES RÈGLES, UN SUJET TABOU MÊME À L'ÉCOLE

A / UN TABOU PERSISTANT AUTOUR DES MENSTRUATIONS

Honte, saleté, responsabilité individuelle, baisse des capacités mentales et physiques... Force est de constater que les images et idées associées aux règles sont encore très négatives, et que le sujet reste relativement peu abordé, que ce soit dans nos interactions interpersonnelles, dans les médias ou de manière institutionnelle. Si le tabou autour des menstruations est ancien et présent dans de nombreuses cultures et pays, il a des conséquences importantes sur le bien-être et la santé des personnes qui ont leurs règles. Pourtant, les règles concernent tout le monde ou presque, directement ou indirectement, et rythment notre quotidien.

Dans les établissements scolaires, le sujet est également peu abordé, alors que l'adolescence représente une période d'apprentissages et d'ajustements, avec l'arrivée ou juste après l'arrivée des premières règles, qui ne sont pas forcément expliquées au domicile ou dans l'entourage des élèves. L'arrivée des règles a pourtant un impact fort: une enquête menée en 2019 et 2020 auprès d'adolescentes montrait que 68% d'entre elles voyaient avec l'arrivée des règles « le début d'une vie de contraintes associée à un sentiment de perte de liberté », 74% une étape symbolique marquant la fin de l'enfance, et que 85% des jeunes femmes interrogées préféreraient ne pas avoir leurs règles si elles avaient le choix¹. De plus, à l'adolescence, les règles peuvent être irrégulières, avec des flux plus ou moins abondants, et il peut-être plus difficile de s'y préparer.

Le silence autour des règles n'est pas anodin, et a de nombreuses conséquences sociales. Par exemple, la recherche médicale sur les douleurs ou pathologies liées aux règles est limitée, comme le montre la méconnaissance encore récente de l'endométriose, qui touche environ une personne menstruée sur dix². De nombreux enjeux de sécurité et de transparence persistent autour de la composition des protections menstruelles, notamment des protections jetables, malgré des demandes de la part des consommatrices et des pouvoirs publics³. Enfin, alors que le coût des protections menstruelles est évalué entre 10 et 50 euros par mois, la question de la précarité menstruelle a longtemps été absente des stratégies de lutte contre la pauvreté⁴.



1. https://www.essity.fr/Images/RAPPORT-ESSITY-2020-Vdef_tcm344-101154.pdf

2. <https://www.endofrance.org/la-maladie-endometriose/que-est-ce-que-l-endometriose/>

3. <https://www.anses.fr/fr/system/files/CONSO2016SA-0108Ra.pdf>

4. <https://www.donsolidaires.fr/communiquede-presse-hygiene-et-precarite-en-france/>

Comme de nombreux sujets concernant presque exclusivement les femmes, les règles ont été longtemps considérées comme un enjeu individuel plutôt qu'un enjeu de société, et non prises en charge par les pouvoirs publics.

Grâce au travail de collectifs et d'associations qui sensibilisent le public et rendent visibles les différents enjeux liés aux menstruations, les règles commencent à être abordées dans la sphère publique: débats intenses à l'Assemblée nationale autour du prix des protections menstruelles et du taux de TVA applicable (passé en 2015 de 20% à 5,5%, quand de nombreuses

voix s'élevaient pour demander une exemption de TVA), lancement d'une mission pour l'élaboration d'une stratégie nationale contre l'endométriose en mars 2021...

Pour lutter contre la précarité menstruelle, les initiatives se multiplient, notamment en milieu scolaire et universitaire, avec des expérimentations portées par certains départements, certaines régions et le Ministère de l'Enseignement supérieur pour favoriser l'accès à des protections menstruelles gratuites ou à faible coût.

B / L'ÉCOLE DES RÈGLES ?

Dans les établissements scolaires, et particulièrement au lycée et au collège, de nombreuses personnes ont leurs règles, qu'elles soient élèves ou membres du personnel. Cependant toutes les conditions ne sont pas forcément réunies pour que cet événement, a priori banal, n'ait pas d'incidence négative sur le bien-être et les conditions d'apprentissage des personnes concernées. Oubli de protection ou impossibilité d'en acheter, douleurs et fatigue pendant plusieurs jours tous les mois, gêne au moment de demander la permission de se rendre aux toilettes, moqueries de la part des autres élèves, peur d'aller aux toilettes, manque de papier toilette, de savon ou de manière plus générale un niveau d'hygiène non adéquat dans les toilettes... De nombreux freins à un apprentissage serein durant les semaines de règles des élèves existent, et le tabou autour des règles complique la mise en place d'actions.

Pourtant, les conséquences sur l'apprentissage des élèves et sur leur santé sont importantes:

1/ D'une part, il existe un risque de pratiques non appropriées dans la gestion des règles, pouvant

mener à des problèmes de santé. Par exemple, on peut renoncer à changer sa protection interne pour éviter d'aller aux toilettes, ou mettre deux tampons, ce qui augmente le risque de déclarer un syndrome du choc toxique – dont la méconnaissance générale des symptômes mène régulièrement à des diagnostics tardifs⁵.

2/ Par ailleurs, de manière très concrète, le tabou autour des règles peut mener à la non-participation à des temps d'apprentissage, sans stratégie d'aménagement ou de rattrapage, ou parfois même avec des conséquences négatives ou des sanctions. Cela peut être le cas d'absences liées à l'impossibilité de se procurer des protections menstruelles, des difficultés à se concentrer lors d'évaluations à cause des douleurs liées aux règles, de difficultés ou d'impossibilité à participer à certaines séances d'EPS.

3/ Enfin, de manière plus diffuse, ces éléments concourent à réduire l'estime de soi et le bien-être des élèves dans leur établissement, ce qui influe négativement sur leurs chances de réussite scolaire.

Le collectif belge « Ne tournons pas autour du pot » propose des ressources autour de l'aménagement des toilettes <https://netournonspasautourdupot.be/>

5. <https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-sexo-gyneco/1352232-syndrome-choc-toxique-tampon-cup-symptome-traitement-prevention/>

C / PISTES D'ACTION : UNE ÉDUCATION AUX RÈGLES ET SANS TABOU

Les établissements scolaires pourraient être des lieux d'apprentissages sur les règles, autour des règles et en s'y adaptant, et, par ce biais :

- Réduire les freins à la réussite scolaire des élèves,
- Participer à l'amélioration des connaissances sur cet enjeu de santé publique,
- Combattre le sexisme à la fois lié aux règles et de manière plus générale.

Le saviez-vous :

l'âge moyen de diagnostic de l'endométriose est de 27 ans, alors qu'elle touche environ 10% des personnes menstruées. Et si on développait des stratégies d'information et de dépistage dans les établissements scolaires ?

AGIR DANS L'ÉTABLISSEMENT

Quelques exemples d'actions, en impliquant les élèves volontaires :

- / **Organisation d'événements dédiés**, par exemple autour de la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle, le 28 mai, et/ou avec venue d'une association spécialisée
- / **Mise en place de sessions d'informations régulières** (mobilisant l'infirmière, la vie scolaire...) et d'un ou plusieurs distributeurs de protections menstruelles
- / **Adaptation des règlements et espaces** : possibilité de sortir de cours pour aller aux toilettes garantie, travaux autour des toilettes, organisation d'actions (campagnes d'affichages, etc.) autour du distributeur de protection menstruelles.

AGIR DANS LES ENSEIGNEMENTS

Il est possible de banaliser les règles en les utilisant comme base de séances ou en les incluant à des séquences plus larges :

- / **Anatomie** : cycle menstruel
- / **Médecine** : recherche sur l'endométriose, plus généralement sur les questions gynécologiques/obstétrique (invisibilisation et minimisation des enjeux)
- / **Réseaux sociaux et censure** : le cas des photos de sang de règles
- / **Économie** : coût des règles, taxes sur les protections menstruelles
- / **Analyse d'images et médias** : les publicités pour les protections menstruelles
- / **Tabou menstruel** et pratiques culturelles dans le monde
- / **Lutte contre les discriminations** : transidentité, intersexuation et règles
- / **Protection de l'environnement** : composition et fabrication des protections et recyclage

/// LUTTER CONTRE LE TABOU DES RÈGLES ET LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE PAR LE DÉPLOIEMENT DE DISTRIBUTEURS DE PROTECTIONS MENSTRUELLES.

En 2021, la région Île-de-France déploie dans tous les lycées franciliens un distributeur de protections menstruelles, accompagné d'un livret téléchargeable ici : <https://tinyurl.com/reglesIDF>. Plusieurs villes et départements engagent des projets similaires dans les collèges et dans les structures jeunesse. Le Centre Hubertine Auclert peut accompagner les collectivités dans leurs démarches en ce sens.

D / RESSOURCES ET ASSOCIATIONS

RESSOURCES

/ Élise Thiébaud et Mirion Malle,
Les règles... quelle aventure !
La ville brûle, Paris, 2017

/ Lily Williams et Karen Schneemann,
Les règles de l'amitié, Jungle, 2020

/ Élise Thiébaud,
Ceci est mon sang, petite histoire des règles, de celles qui les ont et de ceux qui les font,
La Découverte, Paris, 2017

/ Martin Winckler,
C'est mon corps,
L'Iconoclaste, Paris, 2020

/ Podcast : **La Menstruelle** :
<https://podcast.ausha.co/la-menstruelle>

/ Vidéo : **Documentaire 28 jours** :
<https://www.youtube.com/watch?v=X1R5pBpKgVE>

/ Bibliographie
du Centre Hubertine Auclert :
<https://tinyurl.com/regleshubertine>



ASSOCIATIONS

/ **Règles Élémentaires**
www.regleselementaires.com

/ **Georgette Sand**
www.georgettesand.com

/ **Agir pour la santé des femmes (ADSF)**
adsfasso.org

/ **Soie Rouge** compte Instagram @asso_soie_rouge

/ **Endofrance** sur l'endométriose
www.endofrance.org



ALLER PLUS LOIN : METTRE EN ŒUVRE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS ET PRÉVENIR LE SEXISME DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

A / LE CADRE LÉGAL

La lutte contre le sexisme et le travail en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes font partie intégrante des missions de l'Éducation nationale.

Le cadre légal relatif à ces missions est ancien et précis⁶. On peut notamment citer l'article L. 312-17-1 du Code de l'éducation qui prévoit qu'« une information consacrée à l'égalité entre les hommes et les femmes, à la lutte contre les préjugés sexistes et à la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences commises au sein du couple est dispensée à tous les stades de la scolarité. Les établissements scolaires, y compris les établissements français d'enseignement scolaire à l'étranger, peuvent s'associer à cette fin avec des associations de défense des droits des femmes et promouvant l'égalité entre les hommes et les femmes et des personnels concourant à la prévention et à la répression de ces violences. ».

B / AGIR EN TRANSVERSAL

Le mieux est d'agir le plus transversalement possible, en inscrivant par exemple des objectifs relatifs à la lutte contre le sexisme et l'égalité filles-garçons dans le projet d'établissement.

Pour faire de la lutte contre le sexisme et de l'égalité filles-garçons un axe fort de l'ensemble de la vie scolaire, on peut s'appuyer sur le [Memento Mettre en place des actions en faveur de l'égalité filles-garçons](http://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/egalite-filles-garcons-memento.pdf)⁷.

6. L'ensemble du cadre légal est présenté sur les pages dédiées du site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

7. www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/egalite-filles-garcons-memento.pdf

En outre, une nouvelle convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif a été signée en 2019. Signée par six ministères, elle engage les parties signataires à renforcer l'action interministérielle pour la promotion de l'égalité entre les sexes dans le système éducatif. Cette convention est articulée autour de 6 axes :

- / Piloter la politique de l'égalité au plus près des élèves, des étudiantes et des étudiants ;
- / Former l'ensemble des personnels à l'égalité ;
- / Transmettre aux jeunes une culture de l'égalité et du respect mutuel ;
- / Lutter contre les violences sexistes et sexuelles ;
- / S'orienter vers une plus grande mixité des filières de formation ;
- / Mettre en œuvre la convention, gouvernance, suivi et évaluation.



Cet outil propose d'abord de faire un diagnostic partagé. La réalisation de ce diagnostic est un moyen de sensibiliser l'ensemble de l'équipe (enseignantes et enseignants, personnels d'orientation de documentation et d'éducation, personnels de santé et de service social, élèves et/ou leurs représentants et représentantes) aux enjeux de la lutte contre le sexisme et de l'égalité entre les filles et les garçons.

Le diagnostic constitue la première étape et la condition sine qua non à la prise en compte de l'égalité entre les filles et les garçons dans l'établissement. Le Memento propose une démarche, délimitée en trois thématiques à explorer : *Climat et vie scolaires*, *Orientation et réussite scolaires* et *Enseignements et vie de classe*. Les colonnes du tableau présentent les indicateurs à collecter, les questions à se poser et les outils utiles à la réflexion. Cela constitue donc une véritable feuille de route pour les équipes éducatives qui souhaitent s'impliquer sur ces questions.



8. La liste des associations intervenant en milieu scolaire est disponible sur le site du Centre Hubertine Auclert

www.centre-hubertine-auclert.fr/associations
Ou sur l'annuaire francilien des associations féministes
www.asso-idf.hubertine.fr/

9. Pour toute demande, contacter gaelle.perrin@hubertine.fr

Il est également possible de s'appuyer sur les cadres existants :

- / Les programmes, notamment celui d'Éducation Morale et Civique ;
- / Le Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté ;
- / Le plan de lutte contre le harcèlement scolaire ;
- / Le Parcours Citoyen ;
- / Le Parcours Avenir ;
- / Les heures de vie de classe ;
- / Les heures dédiées à l'orientation (notamment au lycée) ;
- / Les journées banalisées sur des thématiques citoyennes et sociétales.

Pour travailler de manière transversale et disciplinaires, il est également possible de s'appuyer sur le [Guide Faire des manuels scolaires des outils de l'égalité femmes-hommes](#), élaboré par le Centre Hubertine Auclert et mis à jour en 2020. Ce guide propose notamment des pistes disciplinaires pour travailler sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Il ne s'agit pas de pistes de travail exhaustives mais de quelques exemples d'exploitations pédagogiques, qui peuvent être approfondies à l'aide des ouvrages et outils présentés en complément.

C / ORGANISER DES ACTIONS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Il est primordial de construire des actions de sensibilisation dans la durée en veillant à prévoir :

- / Un temps de sensibilisation ou de formation des équipes éducatives et enseignantes ;
- / Des temps à l'attention des élèves, pour sortir d'une logique d'intervention unique qui peuvent être animés par les professionnel·les des établissements ou par des associations spécialisées⁸.
- / Un temps de bilan.

Le Centre Hubertine Auclert accompagne les établissements scolaires ou toute structure désireuse de mettre en place une démarche en faveur de l'égalité filles-garçons et de la lutte contre le sexisme. Un accompagnement personnalisé peut être proposé afin de réfléchir aux meilleurs moyens de répondre aux besoins des structures⁹.

D / SE CONSTITUER UNE BOÎTE À OUTILS ET SE FORMER

S'OUTILLER

Il est possible de consulter l'**Egalithèque** (www.egalitheque.fr) afin de naviguer parmi 3500 outils qui permettent de travailler sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Les outils sont classés par thématiques, types d'outils et publics cibles.

En tant qu'établissement scolaire francilien, il est possible d'emprunter d'autres expositions parmi les **19 expositions disponibles** (www.hubertine.fr/expositions) au Centre Hubertine Auclert.



Une bibliographie sur le thème de l'égalité filles-garçons pour le second degré est également disponible.

www.tinyurl.com/BiblioScolaireHubertine

Il est possible de commander en grand nombre les campagnes de prévention du sexisme et des violences sexistes et sexuelles produites chaque année par le Centre Hubertine Auclert :

/ **Plus Jamais Sans Mon Accord**, 4 affiches et une brochure avec une planche de stickers, qui donnent des outils aux adolescent-es pour identifier les

SE FORMER

Dans chaque académie, une ou deux personnes sont nommées comme chargées de mission égalité filles-garçons. Cette mission consiste à coordonner la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'école. Les équipes éducatives et les partenaires peuvent les contacter notamment pour se renseigner sur les formations proposées dans l'académie¹⁰.

Le Centre Hubertine Auclert propose des temps de **formation pour les professionnel-les** pour intégrer l'égalité dans ses pratiques enseignantes et éducatives et mettre en place des actions de lutte contre le sexisme.

►► www.hubertine.fr/formations

situations de violences sexuelles, et y réagir en tant que victime ou témoin.

/ **Sexisme, parlons-en**, qui traite des conséquences du sexisme: des affiches et flyers, une vidéo virale sur Instagram et sur Tiktok (10 millions de vues), Le Pantalon.

/ **Tu m'aimes, tu me respectes**, qui traite des violences dans les relations amoureuses des 15-18 ans. Elle comprend 4 affiches et 4 flyers, un site, des mini-vidéos et une vidéo des Youtubeuses de la chaîne « Parlons peu, mais parlons ». La vidéo compile plus de 900 000 vues et les supports ont beaucoup de succès auprès des lycées.

/ **Stop cybersexisme**: première campagne sur cette thématique, composée d'une affiche et d'un flyer et d'un site complet sur la question, très visité (www.stop-cybersexisme.com).

Enfin, l'ensemble des publications (études, outils de sensibilisation, affiches, flyers...) sont téléchargeables et commandables sur le site internet du Centre Hubertine Auclert (onglet Ressources/Nos campagnes).

E / ACCOMPAGNER LES VICTIMES

La mise en place d'action de prévention et de temps d'échanges sur le sexisme et l'égalité filles-garçons peut favoriser la prise de parole des victimes de violences sexistes et sexuelles. Il est donc primordial d'être en capacité de prendre en compte les révélations et d'accompagner les victimes.

DÉFINITIONS DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Elles sont basées sur une hiérarchisation genrée et s'exercent dans l'ensemble des espaces:

/ la sphère publique (transports, rue, travail/formation, sports...),

/ la sphère privée (familial, conjugal, ...)

/ y compris via les outils numériques (téléphone, réseaux sociaux...).

Elles peuvent se manifester de différentes façons:

/ Physiques: coups, bousculades ;

/ Verbales: insultes ;

/ Psychologiques: dénigrement, humiliations, chantage ;

/ Sexuelles: viols, agressions sexuelles, prostitution, mutilations sexuelles ;

/ Administratives, économiques.

/ Cyberviolences: harcèlement en ligne, partage de contenus intimes sans le consentement de la victime.

LES RÉFLEXES À ADOPTER

Face à une victime de violences sexistes et sexuelles, le premier réflexe est de créer un cadre sécurisant¹¹. Il convient notamment de rassurer et de déculpabiliser la victime en lui disant par exemple:

« Je vous crois » ; « Vous n'y êtes pour rien » ; « L'agresseur est le seul responsable » ; « La loi interdit et punit les violences ».

Dans les établissements scolaires, il est important de travailler en amont à l'élaboration d'un protocole de traitement des situations et violences sexistes pour savoir comment agir et notamment comment agir en équipe. Plusieurs exemples de protocoles sont disponibles¹² pour servir de base au travail collectif.

LES CONTACTS UTILES

Il est possible de trouver des conseils en tant que professionnel-les auprès de lignes d'écoute spécialisées:

/ **119 Enfance en danger** ;

/ **30 20 « Non au harcèlement »** ;

/ **30 18 jeunes victimes de violences numériques et leurs parents** ;

/ **0810 20 30 40 Ligne AZUR** contre les LGBTphobies ;

/ **3919 ligne d'écoute contre les violences faites aux femmes** ;

/ **08 00 05 95 95 Viols Femmes Informations** ;

/ **01 48 06 42 41 SOS Homophobie**.

L'association En avant toutes propose un tchat à l'attention des 16-25 ans. Anonyme, sécurisé et gratuit, il est ouvert du lundi au samedi de 10h à 21h. Il s'adresse « à toutes les personnes qui se posent des questions sur leur couple ou leur famille et les violences qui peuvent y exister. À celles et ceux qui pensent vivre ou avoir vécu des violences et qui veulent en discuter, qui ont besoin d'informations et de conseils, ou qui ont simplement des doutes et besoin d'en parler à quelqu'un. »

www.commentonsaime.fr

10. <https://eduscol.education.fr/cid48012/charge-e-s-de-mission-academie-egalite-filles-garcons.html>

11. On peut retrouver l'ensemble des conseils dans la fiche réflexe de l'Observatoire régional des violences faites aux femmes du Centre Hubertine Auclert. <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/6p-orientationviolences-web.pdf>

12. Protocole relatif aux violences sexuelles www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/guide-violences-sexuelles-2010-2011.pdf

Protocole relatif aux situations de harcèlement www.reseau-canope.fr/climatscolaire/fileadmin/user_upload/articles/protocole_traitement_situations_harcelement_colleges_lycees2016.pdf

Protocole relatif aux cyberviolences www.nonauharcelement.education.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/11/NonAuHarcelement_Memo-Prendre-en-charge-les-cyberviolences.pdf



RÉDACTION :

Gaëlle Perrin, Amandine Berton-Schmitt

COORDINATION ET SUIVI ÉDITORIAL :

Lillian Legendre

ÉDITEUR :

Centre Hubertine Auclert, septembre 2021

ILLUSTRATIONS :

Mirion Malle

GRAPHISME :

Stéphanie Poche

IMPRIMEUR :

HelloPrint

ISSN 2116-1631

Le Centre Hubertine Auclert, centre francilien pour l'égalité femmes-hommes, contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre.

Ses missions se déclinent en quatre pôles :

/ Construire une plateforme régionale de ressources et d'échanges sur l'égalité femmes-hommes : « l'égalithèque ».

/ Renforcer le réseau des acteurs et actrices franciliennes de l'égalité femmes-hommes à travers des accompagnements individuels et l'organisation de cadres d'échanges collectifs.

/ Promouvoir l'éducation à l'égalité, notamment via la réalisation d'études et d'analyses des représentations sexuées et sexistes dans les outils éducatifs.

/ Lutter contre toutes les formes de violences faites aux femmes, avec l'Observatoire régional des violences faites aux femmes intégré au Centre Hubertine Auclert.



www.hubertine.fr